

APPEL A CANDIDATURE – EMPLOI ETUDIANT
Référence : Code de l'Education – L. 811-2, D. 811-1 à D. 811-9

Nom de l'UFR ou Service d'Affectation : Département de géographie
Contact : Naïk Miret (naik.miret@univ-poitiers.fr)

Affectation :
Université de Poitiers
Faculté des Sciences Humaines & Arts
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

À pourvoir à compter du : 10 octobre 2025
Les étudiants présélectionnés seront auditionnés et classés par la commission.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2025

Nombre d'emplois à pourvoir : 2 ou 3

ACTIVITE(S) :

Soutien aux étudiants de première année dans l'apprentissage du travail en autonomie et dans l'acquisition de connaissances et compétences. Les activités sont discutées avec les enseignants de l'équipe. Le tutorat se déroulera à la bibliothèque de géographie afin de permettre le recours aux ressources pédagogiques.

Date de début et date de fin – Nombre d'heures : 10/10, 20 ou 30 heures

Activités principales :

- Eclaircissement et explication des CM
- Reprise des exercices de CC
- Aide à l'intégration
- Repérage sur les plateformes, remise à niveau Pix
- Concertation avec l'équipe enseignante

Compétences principales requises et profil :

Etudiants de licence 3 ou master 1
De bons résultats en semestre 5 de licence 3 de géographie

Contraintes particulières : horaires tôt le matin avant les cours et tard le soir jusqu'à 20 heures

Heures à positionner sur l'Ent des étudiants de première année

Horaires de travail :

Lundi à vendredi ; amplitude horaire de 8h à 20h

Rémunération brute: 12 € / heure

Pour postuler à cet emploi, merci de transmettre votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation à l'adresse mail suivante avant le **30 septembre 2025 à naik.miret@univ-poitiers.fr**

Tout dossier incomplet ou arrivé en retard ne sera pas étudié.

Les contrats conclus en application du décret cité en référence sont incompatibles avec tout autre contrat de travail conclu avec un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche et avec le bénéfice de l'allocation de recherche ou un contrat doctoral.